

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 02/01/2022

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°30 : RENC ESB/USGA (S) DU 01/01/2022

- A signaler l'absence des deux entraîneurs ESB et USGA sur le terrain.
- Amende de 5000.00 DA est infligée pour les deux clubs USGA et ESB (article 53).

AFF N° 31 : RENC IRBAS/USK (S) DU 01/01/2022

- BOUKOUS Brahim lic N° 22020172 (IRBAS) 1 M/F pour contestation de décision amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- ZIBHA Rami lic N° 22240793 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ARIBI Anouar lic N° 22190398 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 32 : RENC ADC/ADM (S) DU 01/01/2022

- TAYER Med Islam lic N° 22050102 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- MEGHALTI Khaled lic N° 22230199 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUZHAAH Hamza lic N° 22180399 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEHDI Ahcene Lic N° 22180391(ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N33 : RENC OAM/URBH (S) DU 31/12/2021

- MAHCENE Tarek lic N° 22190891(URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAHCENE Mourad lic N° 22181090 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif

- BOULEGHAB Fayçal lic N° 22060102 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMERGOURA Moudjib lic N° 22070899 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAIDLI Mouatez lic N° 22170502 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 34 : RENC MBC/JSNV(S) DU 30/12/2021

- BOUMERGOUG Med A/Krim Lic N° 22240899 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEMSI Fares lic N° 22041096 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BECHKRI Med El-Hadi lic N° 22230696 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 35 : RENC CMB/SCOR(S) DU 31/12/2021

- DEGDEG Lamine lic N° 22250690(CMB)Avertissement pour jeu dangereux.
- MANCER Aymane lic N° 22220498 (SCOR) Avertissement pour jeu dangereux.
- DEKKICHE Boudjemaa lic N° 22251096 (SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 36 : RENC CRAC/CBDM (S) DU 31/12/2021

- AKRAM Hamza lic N° 22230691(CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 37 : RENC CAK/WRDC (S) DU 01/01/2022

- BOULAININE A/Hamid lic N° 22150488 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEHILI Merouane lic N° 22070102 (WRDC)Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAMRI Abdelah lic N° 22140502 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

NON DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 31/12/2021 à 14h30 au stade hamma bouziane.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre a constaté l'absence du service d'ordre la rencontre ne s'est pas déroulée.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable à l'équipe ESHB (équipe recevante).
- Vu l'article 50 du règlement championnat foot-ball amateur.

Par ces motifs la CD décide :

PHASE ALLER :

- De donner match perdu par pénalité au club ESHB pour octroyer le gain du match à l'équipe CREC qui marque (03) trois points et (03) trois buts .
- En outre une amende de 5000.00 DA est infligée au club ESHB.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL